

SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Neptune reçoit sa licence de Santé Canada pour la transformation du cannabis

LAVAL, Québec, le 7 janvier 2019. Neptune Solutions Bien-Être Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a le plaisir d'annoncer aujourd'hui que la Société a reçu sa licence de transformation du cannabis de Santé Canada.

« En 2017, nous avons adopté une nouvelle vision stratégique visant à positionner Neptune sur des marchés en croissance tels que celui du cannabis légal et à devenir un leader mondial dans l'extraction, la purification et la formulation de produits cannabis différenciés à valeur ajoutée. Depuis, nous avons suivi une feuille de route soigneusement préparée afin de préparer nos importantes installations de production, de sécuriser des contrats commerciaux pluriannuels avec de grandes entreprises telles que Canopy Growth, et de développer nos relations stratégiques, notamment par l'entremise de notre récente entente avec Lonza, un leader mondial dans la production de capsules à valeur ajoutée uniques sur le marché. Nous avons réalisé tout cela en suivant les différentes étapes du processus d'octroi de licence. Aujourd'hui, avec notre licence de transformation de Santé Canada en main, nous faisons officiellement notre entrée dans ce marché considérable qu'est celui du cannabis et sommes prêts à commercialiser dès maintenant nos capacités d'extraction. Ce remarquable accomplissement reflète le professionnalisme et l'expérience de notre équipe, dirigée par Michel Timperio, qui est des plus enthousiastes et pleinement engagé à concrétiser notre vision. De plus, nous sommes très fiers de compter parmi les quelques entreprises québécoises à avoir obtenu une licence de Santé Canada et entendons contribuer pleinement à cette industrie émergente dans la province où nous sommes basés », a déclaré Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune.

La licence de Santé Canada permet à Neptune de manipuler du cannabis séché, de fabriquer et de purifier des extraits de cannabis et de l'huile de cannabis, et de vendre ses services à d'autres titulaires de licence. Les activités de production devant débuter sous peu dans l'usine certifiée bonnes pratiques de fabrication (BPF) de Neptune, à Sherbrooke, au Québec. La Société s'attend à pouvoir générer des produits tirés des ententes d'approvisionnement existantes et à conclure prochainement de nouvelles ententes.

Neptune demeure en voie d'achever la seconde phase de son investissement en capacité de production d'ici mars 2019, ce qui portera la capacité de transformation de ses installations à 200 000 kg de cannabis séché, depuis leur capacité actuelle de 30 000 kg. Cela positionnera Neptune parmi les plus importants transformateurs de cannabis au Canada. Avec un potentiel supplémentaire d'accroissement de la capacité des installations de Sherbrooke pouvant atteindre 6 000 tonnes métriques, Neptune sera de plus en mesure de répondre à la demande mondiale de produits à base de cannabis médical. La collaboration de Neptune avec Lonza pour la production de capsules à valeur ajoutée, combinée à ses importantes capacités de fabrication, permettra à la Société d'élargir son créneau actuel de fournisseur de services aux titulaires de licence pour inclure en plus l'offre de produits de cannabis différenciés à ses clients canadiens. Une demande est également en voie d'être présentée à Santé Canada pour l'obtention d'une autorisation supplémentaire pour la vente de produits de cannabis, ce qui complétera l'autorisation de transformation déjà octroyée et permettra la distribution de produits de cannabis directement aux consommateurs et aux patients.

« C'est un moment exaltant pour Neptune car notre ambition de redéployer nos compétences fondamentales vers de nouvelles et emballantes catégories de produits en créant et en offrant des formulations différenciées pour le marché florissant du cannabis devient maintenant réalité. L'expertise scientifique de longue date de Neptune dans la formulation de produits de santé naturelle renforce notre capacité à offrir des formulations de qualité exceptionnelle à nos clients. La licence de transformation octroyée par l'agence nous met sur une nouvelle

trajectoire de croissance, positionnant Neptune en tant que fournisseur de produits à base d'extraits de cannabis dans ce vaste segment en pleine croissance à l'échelle mondiale », a conclu M. Hamilton.

À propos de Neptune Solutions Bien-Être inc.

Neptune Solutions Bien-Être se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. Neptune est détentrice d'une licence de Santé Canada pour la transformation d'extraits et d'huiles de cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec, en plus d'apporter à l'industrie du cannabis légal plusieurs décennies d'expérience dans le secteur des produits naturels. S'appuyant sur son expertise scientifique et technologique, Neptune agit comme prestataire de services auprès d'autres entreprises détentrices de licence dans le cadre d'une stratégie de croissance axée sur le développement de produits novateurs et différenciés pour les marchés canadien et mondial du cannabis. Ses activités comprennent aussi la formulation et le développement de solutions de nutrition clé en main et d'ingrédients brevetés tels que MaxSimil®, et une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Son siège social est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaines et de la législation en valeurs mobilières canadiennes. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend entre autres tout renseignement ou énoncé concernant notre capacité à développer, à produire, à fournir, à promouvoir ou à générer quelque revenu découlant de la vente de produits à base de cannabis dans le marché légal du cannabis.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique Mise en garde concernant l'information prospective qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personnes ressources

Neptune Solutions Bien-Être	Relations avec les investisseurs	Relations avec les investisseurs
Mario Paradis	(Canada)	(États-Unis)
V-P et Chef de la direction financière,	Pierre Boucher	Carolyn Capaccio / Jody Burfening
Neptune Solutions Bien-Être	MaisonBrison	LHA
1 450 687-2262, poste 236	1 514 731-0000	1 212 201-6621
m.paradis@neptunecorp.com	pierre@maisonbrison.com	ccapaccio@lhai.com / jburfening@lhai.com

Médias

Caroline Lavoie
Directrice des affaires corporatives,

Neptune Solutions Bien-Être
1 514 781-4501
c.lavoie@neptunecorp.com